

Programme court de deuxième cycle sur la prévention et la détection de la fraude comptable

Téléphone : 514 987-8479
 Courriel : pcprev-fraude@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
0871	Programme court de deuxième cycle sur la prévention et la détection de la fraude comptable	Attestation d'études, Att.	12

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques approfondies en éthique et en lutte contre la fraude, ainsi qu'un esprit critique propice à l'analyse de problématiques concrètes liées à ce phénomène. Ce programme forme des spécialistes aptes à intervenir dans des mandats portant sur la prévention et la détection de la fraude. Ce programme vise à offrir aux étudiants des outils concrets pour contrer la fraude et encourager l'éthique organisationnelle. Les compétences développées à l'intérieur du programme permettront le développement d'une solide capacité de détection et d'analyse de problématiques reliées à la fraude, ainsi que d'élaboration de solutions et leur mise en œuvre.

Le programme dote les étudiants de connaissances spécifiques leur permettant d'avoir un avantage compétitif sur le marché du travail. Le programme permet aux étudiants de se préparer aux examens en vue de l'obtention du titre professionnel CFE (Certified Fraud Examiner) et au titre CFF (Certified in Financial Forensics). Ce programme est en partenariat avec l'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE).

En égard aux objectifs généraux du programme, ce dernier poursuit des objectifs spécifiques, notamment concernant :

- l'approfondissement des connaissances dans le domaine de l'éthique, des programmes anti-fraude et de la juricomptabilité;
- l'acquisition de nouvelles habiletés professionnelles et de savoirs faire basés sur les connaissances théoriques et pratiques développées dans le programme;
- le renforcement de la capacité d'analyse.

Au terme du programme, l'étudiante, l'étudiant sera en mesure :

- de connaître les plus importants schémas de fraude;
- d'identifier les risques de fraude;
- de mettre en place les moyens de prévention et de détection de fraude;
- de connaître les enjeux légaux lors d'une enquête;
- de connaître les concepts et théories éthiques applicables aux domaines de la comptabilité, du contrôle, de l'audit et d'autres champs connexes;
- de pouvoir discuter des dilemmes éthiques auxquels sont confrontés les professionnelles, professionnels comptables et du processus de prise de décision inhérent à ces dilemmes;

- de connaître des mécanismes de contrôle qui sont envisagés en pratique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) dans une discipline ou un champ d'études lié à la comptabilité, à la finance ou à la gestion.

Le candidat titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne de 3,2 sur 4,3 dans des études policières, en droit, en criminologie ou un domaine connexe pourra être admis dans le programme dans la mesure où il a suivi un cours d'appoint sur l'introduction à la comptabilité financière SCO1240 Introduction à la comptabilité financière.

Un candidat titulaire d'un baccalauréat dans un autre domaine que ceux énumérés ci-dessus pourra être admis dans le programme dans la mesure où il est également titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion (ou l'équivalent) ou qu'il détient au moins trois ans d'expérience à titre de gestionnaire dont les fonctions sont liées à la finance ou la comptabilité. La nature du travail devra dépasser celle d'un travail purement technique, tel la tenue de livres.

Exceptionnellement, des candidats qui répondent à l'un des trois profils suivants pourraient être admissibles au programme court de deuxième cycle sur la fraude comptable et éthique après étude de leur dossier :

1- des candidats titulaires d'un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études lié à la comptabilité, à la finance ou à la gestion obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 (ou l'équivalent), mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent);

2- des candidats titulaires d'un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études lié à la comptabilité, à la finance ou à la gestion obtenu avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) et qui ont une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).

3- Des candidats qui ne détiennent pas un baccalauréat peuvent être admis dans le programme à condition qu'ils aient au moins sept (7) ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité, la finance ou la gestion. Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme ne pourra, en aucune circonstance, dépasser 10% du nombre total des

nouveaux admis de la cohorte.

Aussi, les candidats devront posséder une connaissance suffisante des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais). Advenant que, lors de l'admission ou en cours de scolarité, le niveau de connaissances linguistiques soit jugé insuffisant par la direction du programme, le candidat sera soumis à un test linguistique formel de l'École de langues de l'UQAM. La direction du programme peut soit recommander un refus d'admission, soit imposer des cours d'appoint et éventuellement assujettir l'étudiant à des restrictions dans la poursuite des études pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme.

Dans tous les cas, le candidat dont la préparation n'est pas jugée suffisante pourra se voir imposer un ou plusieurs cours d'appoint ou une propédeutique.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de vingt (20) inscrits est atteint.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Méthode et critères de sélection

L'évaluation des candidatures est réalisée par le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du programme sur la base du dossier académique, de deux lettres de recommandation, du curriculum vitae détaillé et du texte de motivation du candidat expliquant ses aptitudes et motivations à entreprendre ce programme. Le candidat titulaire d'un baccalauréat dans un autre domaine que la gestion et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion (ou l'équivalent) doit fournir les attestations d'emploi démontrant qu'il détient au moins trois ans d'expérience à titre de gestionnaire dont les fonctions sont liées à la finance ou la comptabilité.

Régime et durée des études

Le programme est offert à temps partiel uniquement. La durée normale du programme est de quatre trimestres et la durée maximale est de huit trimestres. Passé ce délai, l'étudiant devra soumettre une demande de prolongation de la durée des études conformément aux conditions fixées par le règlement des études de cycles supérieurs de l'UQAM.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

SCO8275 Comptabilité et éthique
 SCO8280 Examen de la fraude
 SCO8285 Introduction à la cybersécurité
 SCO8290 Enquête et investigation
 SCO8295 Juricomptabilité

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DESCRIPTION DES COURS

SCO8275 Comptabilité et éthique

Analyse des concepts et théories éthiques et de leur application dans les domaines de la comptabilité, du contrôle et de l'audit. Étude des dilemmes éthiques confrontant les professionnels comptables dans leur pratique et du processus de prise de décision relatif à ces problématiques.

SCO8280 Examen de la fraude

Objectifs

L'objectif de ce cours est de préparer les étudiants aux techniques de détection de la fraude et de se familiariser avec les différents schémas de fraude comptable et financière. Ce cours vise la préparation des étudiants au titre professionnel CFE (*Certified fraud examiner*).

Sommaire du contenu

Les schémas de fraude comptable et financière. Les typologies de la fraude. Les causes de la fraude. Les moyens de fraude. Les techniques de détection. Enquête et collecte de la preuve. Ce cours prépare les étudiants à l'examen de CFE (*Certified fraud examiner*).

Modalité d'enseignement

Il s'agit d'un cours magistral comprenant des études de cas et des exercices.

SCO8285 Introduction à la cybersécurité

Objectifs

Les comptables et les juricomptables doivent être au fait des précautions à prendre en terme de cybersécurité, un enjeu actuel important. Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les principaux défis et risques liés à la cybersécurité afin de pouvoir planifier une stratégie organisationnelle concernant les mesures à prendre. Plus spécifiquement, les objectifs du cours sont de: -analyser le contexte de la mise en place de la stratégie de cybersécurité (gouvernement, organisation, contexte des multinationales, etc.) -se familiariser avec le rôle et les responsabilités d'un juricomptable et d'un enquêteur en matière de cybersécurité ; -connaître les méthodes et approches de base de protection des données informatiques; -comprendre la gestion de la cybersécurité (sélection, implantation et évaluation des contrôles de sécurité); -reconnaître les cyber-menaces.

Sommaire du contenu

Ce cours couvre des sujets d'actualité en matière de cybersécurité. Les thèmes abordés incluent: le rôle et responsabilités d'un juricomptable et d'un enquêteur en matière de cybersécurité, les approches de protection des données, la gestion de la cybersécurité, les types de cyber-menaces, la stratégie organisationnelle en matière de cybersécurité.

Modalité d'enseignement

Cours magistral avec études de cas et exercices.

SCO8290 Enquête et investigation

Objectifs

Ce cours a pour objectif de préparer les étudiants aux méthodes de recherche d'informations et de collecte de données, et à maîtriser les techniques d'investigation. Au terme de ce cours l'étudiant sera habilité à : analyser les circonstances qui nécessitent une enquête interne; identifier qui doit faire partie de l'équipe de l'enquête; définir la preuve et les moyens de préserver la preuve; maîtriser les méthodes d'organisation des documents; différencier les méthodes et techniques d'enquête; maîtriser la conduite des entrevues et des interrogatoires; savoir utiliser des technologies de l'information durant l'investigation; savoir rédiger et préparer le rapport d'enquête; prévoir et préparer son témoignage.

Sommaire du contenu

Les méthodes d'organisation des documents; les différentes méthodes et techniques d'enquête; l'équipe de l'enquête; la conduite des entrevues; les circonstances qui déclenchent une enquête; définition de preuve; la préparation d'un témoignage; rapport d'enquête.

Modalité d'enseignement

Cours magistral avec études de cas et exercices.

SCO8295 Juricomptabilité

Objectifs

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de développer de bonnes pratiques en juricomptabilité et de maîtriser les étapes et les moyens lors d'une investigation financière. Il permet également aux étudiants, de maîtriser et appliquer les normes et règles telles que les

normes d'exercice des missions de juricomptabilité établies par CPA Canada, à la collecte de données et à la planification dans le cadre d'une enquête. Plus particulièrement, ce cours permet aux étudiants de se familiariser avec les notions de droit en cas d'une enquête. Au terme de ce cours l'étudiant sera habilité à : différencier entre la profession d'un comptable et d'un juricomptable;apprécier les responsabilités d'un juricomptable;agir à titre de témoin expert;maîtriser les normes d'exercice des missions de juricomptabilité;définir et planifier une mission;faire des enquêtes, notamment concernant la cybercriminalité;effectuer des analyses portant sur des éléments de preuve;maîtriser la documentation des dossiers.

Sommaire du contenu

Le rôle et les responsabilités d'un juricomptable; les normes d'exercice des missions; planification d'une mission; la documentation des dossiers, le processus d'investigation financière; les éléments de preuve.

Modalité d'enseignement

Cours magistral, études de cas, exercices

CHEMINEMENT SUR 1 AN

Trimestre	Cours
1 Automne (6 crédits)	SCO8275 SCO8280
2 Hiver (6 crédits)	SCO8290 SCO8295
3 Été (3 crédits)	SCO8285

CHEMINEMENT SUR 2 ANS

Trimestre	Cours
1 Automne (3 crédits)	SCO8275
2 Hiver (3 crédits)	SCO8280
3 Été (3 crédits)	SCO8285
4 Automne (3 crédits)	SCO8290
5 Hiver (3 crédits)	SCO8295

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 17/01/19, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2019